

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 01/04/2025  
Reçu en préfecture le 01/04/2025  
Publié le  
ID : 044-214400756-20250327-25\_2025-DE

Nombre de conseillers  
en exercice .....14  
présents .....9  
votants .....10

L'an deux mil vingt-cinq, le **VINGT-SEPT MARS**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2025

## PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc      PIERRISNARD Béatrice      LE BOULER Cédric      CHIRADE Brigitte      HAMON Sylvain  
GUILLEMOT Tatiana      MARTIN Yves      BOMMÉ Jean-Paul      HUGRON Dominique      GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS : RAIMBAUD Nelly (pouvoir à GRIMAUD Sylvie)

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas ; RIOTTE Sandrine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUILLEMOT Tatiana

## OBJET

<b>25/2025</b>	<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL « Le Gr4nd Clos » (M57)</b>
----------------	--

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme PIERRISNARD Béatrice, 1ère Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 du budget lotissement dressé par M. LALLOUÉ Jean-Marc, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Ayant entendu l'exposé de Mme PIERRISNARD Béatrice, et le Conseil Municipal après en avoir délibéré

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	DEFICIT	EXCEDENT
Opérations de l'exercice	123 468,51	98 463,38	18 154,38	105 314,13		
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>25005,13</b>			<b>87159,75</b>		<b>62154,62</b>
Résultats reportés		180 419,94	247 660,72			
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>155 414,81</b>	<b>160 500,97</b>		<b>5 086,16</b>	
Restes à réaliser						
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>155 414,81</b>	<b>160 500,97</b>		<b>5 086,16</b>	

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ